

Notes d'allocution du PM pour la mise à jour sur la COVID du 13 octobre

Le 13 octobre 2020

Bonjour tout le monde.

Bonjour tout le monde.

Je suis heureux d'être ici ce matin avec la Dre Tam et le Dr Njoo, ainsi qu'avec le ministre LeBlanc qui se joint à nous virtuellement.

Je tiens à commencer ce matin en mentionnant les menaces inacceptables qui ont été envoyées à une mosquée de Toronto au cours de la fin de semaine.

L'islamophobie et l'extrémisme de droite n'ont pas leur place dans notre pays et dans nos communautés.

Nous devons toujours nous opposer à la haine et à l'intolérance sous toutes leurs formes.

[Pause]

Je tiens aussi à revenir sur le drame survenu à Wendake lors de la fin de semaine.

Mes pensées sont avec les proches des jeunes victimes de ce drame terrible, et avec les gens de la communauté de Wendake.

Il faut faire toute la lumière sur ce qui s'est passé.

Ces jeunes enfants avaient la vie devant eux, et nous sommes tous bouleversés par la situation.

[Pause]

Nous vivons des circonstances inhabituelles.

La fin de semaine de l'Action de grâce vient de se terminer, et plusieurs n'ont pas pu se rassembler avec leurs proches comme ils l'auraient souhaité.

Mais malgré les difficultés causées par cette crise mondiale, les Canadiens sont plus solidaires que jamais.

Au printemps, on a aplati la courbe en faisant chacun notre part.

Cet automne, je sais qu'on peut faire la même chose.

En continuant de télécharger l'application gratuite *Alerte COVID* – comme l'ont déjà fait 4,3 millions de personnes – en portant nos masques, et en gardant nos distances, on va aplatir la courbe à nouveau et passer à travers cette pandémie.

Et pendant que vous redoublez d'efforts pour aider vos proches et votre communauté, vous pouvez compter sur votre gouvernement qui va être là, à vos côtés.

[Pause]

Devant l'augmentation du nombre de cas de COVID-19, il est plus important que jamais d'avoir la bonne stratégie pour déployer des tests de dépistage rapides et exacts.

C'est pourquoi notre gouvernement travaille d'arrache-pied avec les provinces et les territoires pour renforcer leur capacité, tout en obtenant la meilleure technologie de dépistage rapide au monde.

Ces efforts portent fruit.

Comme l'a annoncé la ministre Anand, le Canada vient d'obtenir jusqu'à 28,4 millions de tests rapides d'Abbott.

Et sur ce front en particulier, nous continuons de réaliser des progrès.

Bientôt, le gouvernement fédéral enverra ces nouveaux tests rapides – Abbott Panbio et Abbott ID NOW – aux provinces et aux territoires.

Ces deux nouvelles technologies de dépistage sont rapides et fiables; on va donc les acheminer aux premières lignes dès que possible.

[Pause]

Notre gouvernement continue également de fournir un soutien au volume pour le traitement des tests, y compris pour l'Ontario.

Et pour les collectivités des Premières Nations de Kasabonika [casa-BONE-ick-ah] et de Pikangikum (pih-CAN-ji-come), les employés du Laboratoire national de microbiologie sont sur le terrain avec des trousse de dépistage.

Il est essentiel que ces collectivités, qui comptent des cas de COVID-19, aient la capacité de dépistage nécessaire pour contrôler la propagation du virus et protéger la population.

[Pause]

Depuis le début, nous avons collaboré avec les provinces et les territoires pour protéger les plus vulnérables.

À l'avenir, c'est ce qu'on va continuer de faire.

Bientôt, plus d'aide de la Croix-Rouge canadienne sera envoyée à un bon nombre d'établissements de soins de longue durée.

Il faut protéger les aînés et bien les soigner, et notre gouvernement est prêt à aider ses homologues provinciaux dans ces efforts.

Je vais continuer à faire valoir ce point auprès des premiers ministres provinciaux pendant notre vingtième réunion des premiers ministres, jeudi.

Notre gouvernement travaille sans relâche pour acheter de nouveaux tests de dépistage rapide, les distribuer aux provinces et territoires et assurer un soutien d'urgence dans les communautés pour le traitement des résultats.

En ce qui concerne les vaccins, les progrès se poursuivent aussi.

Vers la fin de la semaine dernière, Santé Canada a reçu une demande d'autorisation pour le candidat-vaccin de Pfizer et Bio-N-Tech.

Comme pour la demande d'AstraZeneca il y a deux semaines, c'est une autre étape de plus vers un vaccin sûr et efficace pour les Canadiens.

Et à ce sujet, j'aimerais aussi rappeler à tout le monde de se faire vacciner contre la grippe cet automne.

C'est un bon moyen de se protéger, tout en aidant les hôpitaux et les cliniques de dépistage à se concentrer sur la lutte contre la COVID-19 sans se laisser distraire par la grippe.

[Pause]

Notre priorité absolue est d'assurer la santé et la sécurité de vos familles ainsi que la vôtre.

Ça veut dire de vous protéger contre ce virus, et aussi de veiller à ce que vous ayez l'aide nécessaire pour traverser cette crise.

Hier, on a commencé à recevoir des demandes pour la nouvelle Prestation canadienne de la relance économique.

La PCRE accorde 500 \$ par semaine, jusqu'à concurrence de 26 semaines, pour les travailleurs indépendants ou qui n'ont pas droit à l'assurance-emploi.

Depuis hier matin, plus de 240 000 demandes ont été reçues.

Si vous en avez besoin, mais ne l'avez pas encore demandée, visitez la page Mon compte de l'Agence du revenu du Canada en passant par le site Canada.ca ou téléphonez au 1-800-959-2019 ou au 1-800-959-2041.

Le processus de demande est simple.

En fait, si vous avez demandé la PCU par le passé, vous verrez que la façon de procéder est sensiblement la même.

Notre gouvernement continuera de déployer tous les efforts pour appuyer les gens dans cette crise, peu importe ce qu'il faut faire, aussi longtemps que nécessaire.

- Si vous contractez la COVID-19 et que vous n'êtes pas couvert au travail – la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique est là pour vous.
- Si un membre de la famille devient malade et que vous devez en prendre soin – il y a aussi la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants.
- Si vous êtes touchés par la COVID-19, nous avons renforcé l'assurance-emploi pour vous aider.
- Et si vous n'avez pas droit à l'assurance-emploi, la Prestation canadienne pour la relance économique peut vous aider.

On offre aussi plus de soutien aux propriétaires d'entreprise.

Cette crise a été très difficile pour les entreprises d'un bout à l'autre du pays.

C'est pourquoi nous renforçons les programmes principaux que nous avons créés et qui ont été salutaires pour elles.

Vendredi dernier, nous avons donné un aperçu de la nouvelle Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, un Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes élargi, et la prolongation de la subvention salariale.

La nouvelle subvention pour le loyer offrira de l'aide directement aux entreprises, et non aux propriétaires.

Et le CUEC inclut 10 000 \$ de plus en prêt à remboursement conditionnel.

Nous travaillons également pour aider les entreprises qui ont temporairement fermé leurs portes en raison des directives de la santé publique.

Les entreprises canadiennes créent des emplois et sont le moteur de notre économie, et nous allons continuer de les appuyer.

[Pause]

Beaucoup de gens sont de retour au travail, mais plusieurs sont encore affectés par la crise.

On a donc renforcé l'assurance-emploi pour vous soutenir.

Depuis hier, les travailleurs autonomes et ceux qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi peuvent demander la nouvelle Prestation canadienne de la relance économique.

Cette prestation est de 500 \$ par semaine, pendant un maximum de 26 semaines.

Si vous en avez besoin, mais ne l'avez pas encore demandée, visitez la page Mon compte de l'Agence du revenu du Canada en passant par le site Canada.ca ou téléphonez au 1-800-959-2019 ou au 1-800-959-2041.

Le processus de demande est simple.

En fait, si vous avez demandé la PCU par le passé, vous verrez que la façon de procéder est sensiblement la même.

Si vous contractez la COVID-19 et n'êtes pas couvert au travail ou si un membre de la famille tombe malade et que vous devez en prendre soin, il y a aussi la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants qui peuvent vous aider.

On offre aussi plus de soutien aux propriétaires d'entreprise.

Vendredi dernier, on a présenté des mesures élargies pour ce qui est du loyer, du salaire et des prêts sans intérêt, ainsi que des mesures ciblées pour les entreprises touchées par les consignes des autorités locales de santé publique.

Les entreprises canadiennes créent des emplois et stimulent notre économie, et elles peuvent compter sur nous.

[Pause]

On attend tous la fin de cette pandémie :

Le temps où nous pourrons de nouveau avoir un grand souper de famille, nous rendre à un festival achalandé ou simplement retourner à la normale.

Ces jours viendront, mais seulement si chacun contribue à l'effort.

Le nombre de cas continue d'augmenter.

C'est maintenant le moment de redoubler les efforts pour enrayer la propagation.

Vos êtres chers, nos parents vulnérables, nos travailleurs de première ligne comptent sur nous.

Suivez donc les consignes de la santé publique et portez un masque.

Tenez-vous loin les uns des autres et joignez-vous aux plus de 4,3 millions de personnes qui ont déjà téléchargé l'application Alerte COVID gratuite.

Ensemble, on va y arriver.

Merci.